

POR-15 ENGINE ENAMEL OLDS GOLD

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2024-02-15

1 Identification

1.1 Identificateur de produit

Marque commerciale **POR-15 ENGINE ENAMEL OLDS GOLD**
Code(s) de produit(s) 42228

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes Peinture

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

P.O.R. Products
38 Portman Road
New Rochelle NY 10801
Etats-Unis

Téléphone: +1 914-636-0700
e-mail: support@porproducts.com
Site web: www.porproducts.com

e-mail (personne compétente) support@porproducts.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Service d'information d'urgence 1-800-255-3924
ChemTel Inc.

2 Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon SGH

Rubrique	Classe de danger	Catégorie	Classe et catégorie de danger	Mention de danger
2.6	liquide inflammable	3	Flam. Liq. 3	H226
2.12	substance et mélange qui, au contact de l'eau, émet des gaz inflammables	2	Water-react. 2	H261
3.1I	toxicité aiguë (inhalation)	4	Acute Tox. 4	H332
3.5	mutagénicité sur cellules germinales	1B	Muta. 1B	H340
3.6	cancérogénicité	1A	Carc. 1A	H350
3.9	toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	1	STOT RE 1	H372
3.10	danger en cas d'aspiration	1	Asp. Tox. 1	H304

Pour le texte intégral: voir la RUBRIQUE 16.

Les principaux effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Des effets différés ou immédiats sont à craindre après une exposition de courte ou de longue durée. Le produit est combustible et il peut s'enflammer au contact avec des sources d'inflammation potentielles. Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément.

POR-15 ENGINE ENAMEL OLDS GOLD

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2024-02-15

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage

- Mention d'avertissement danger

- Pictogrammes

GHS02, GHS07, GHS08



- Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H261 Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H332 Nocif par inhalation.
H340 Peut induire des anomalies génétiques.
H350 Peut provoquer le cancer.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

- Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.
P223 Éviter tout contact avec l'eau.
P231+P232 Manipuler et stocker le contenu sous gaz inerte. Protéger de l'humidité.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant.
P242 Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.
P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/auditive.
P301+P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P302+P335+P334 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau. Rincer à l'eau fraîche.
P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
P331 Ne PAS faire vomir.
P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable, du carbone dioxyde ou un extincteur à poudre pour l'extinction.
P402+P404 Stocker dans un endroit sec. Stocker dans un récipient fermé.
P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans des installations de combustion industrielles.

- Composants dangereux pour l'étiquetage

Solvant Stoddard, Naphta lourd (pétrole), hydrotraité, Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère, poudre (pyrophorique) d'aluminium

POR-15 ENGINE ENAMEL OLDS GOLD

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2024-02-15

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ne contient pas une substance PBT/vPvB à une concentration de $\geq 0,1\%$.

Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas un perturbateur endocrinien (ED) à une concentration de $\geq 0,1\%$.

3 Composition/ information sur les ingrédients

3.1 Substances

Non pertinent (mélange)

3.2 Mélanges

Description du mélange

Nom de la substance	Identificateur	%M	Classification selon SGH
Solvant Stoddard	No CAS 8052-41-3	30 - < 60	Flam. Liq. 3 / H226 Acute Tox. 3 / H331 Muta. 1B / H340 Carc. 1A / H350 STOT RE 1 / H372 Asp. Tox. 1 / H304
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	No CAS 64742-48-9	5 - < 10	Flam. Liq. 1 / H224 Muta. 1B / H340 Carc. 1A / H350 Asp. Tox. 1 / H304
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	No CAS 108-65-6	1 - < 5	Flam. Liq. 3 / H226
poudre (pyrophorique) d'aluminium	No CAS 7429-90-5	1 - < 5	Pyr. Sol. 1 / H250 Water-react. 2 / H261 Acute Tox. 3 / H331
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	No CAS 64742-95-6	0.1 - < 1	Flam. Liq. 1 / H224 Muta. 1B / H340 Carc. 1A / H350 Asp. Tox. 1 / H304
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	No CAS 64742-47-8	0.1 - < 1	Flam. Liq. 3 / H226 Acute Tox. 3 / H331 Asp. Tox. 1 / H304

Remarques

Pour le texte intégral: voir la RUBRIQUE 16

4 Premiers soins

4.1 Description des premiers secours

Notes générales

Ne pas laisser la personne concernée sans surveillance. Éloigner la victime de la zone de danger. Tenir la personne concernée tranquille, au chaud et couvert. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En cas de maux de tête ou en cas de doute, consulter un médecin. En cas de perte de conscience, mettre en position latérale de sécurité et ne rien administrer par la bouche.

POR-15 ENGINE ENAMEL OLDS GOLD

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2024-02-15

Après inhalation

En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt de respiration, envoyer immédiatement chercher un médecin et ordonner les premiers secours. Fournir de l'air frais.

Après contact cutané

Laver abondamment à l'eau et au savon.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 10 minutes à l'eau courante.

Après ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Jusqu'à présent pas de symptômes et effets connus.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

aucune

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Poudre D, Dioxyde de carbone (CO₂), Sable sec

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à pleine puissance

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas de ventilation insuffisante et/ou lors de l'utilisation, formation de mélange vapeur-air inflammable/explosif possible. Les vapeurs de solvants sont plus lourdes que l'air et se propagent au sol. Les substances ou les mélanges inflammables sont susceptibles de se présenter en particulier dans des emplacements sans aération, par ex. des points bas non ventilés tels que les fosses, les conduites et les puits. Le produit peut libérer l'hydrogène. Température de stockage augmentée appuiera ce processus. Hydroréactif (dégage au contact de l'eau des gaz inflammables).

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO₂)

5.3 Conseils aux pompiers

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Coordonner les mesures de lutte contre l'incendie à l'environnement. Ne pas laisser l'eau d'extinction s'écouler dans les égouts. Collecter l'eau d'extinction contaminée séparément. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Mettre les personnes à l'abri.

Pour les secouristes

Porter un appareil respiratoire en cas d'exposition aux vapeurs/poussières/aérosols/gaz.

POR-15 ENGINE ENAMEL OLDS GOLD

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2024-02-15

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines. Retenir et éliminer l'eau de lavage contaminé. En cas de déversement dans un cours d'eau ou égout, en informer l'autorité responsable.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conseils concernant le confinement d'un déversement

Couverture des égouts

Conseils concernant le nettoyage d'un déversement

Essuyer avec une matière absorbante (p. ex. chiffon, toison). Recueillir le produit répandu: sciure de bois, kieselguhr (diatomite), sable, liant universel

Méthodes de confinement

Utilisation des matériaux adsorbants.

Toute autre information concernant les déversements et les dispersions

Placer dans un récipient approprié pour l'élimination. Aérer la zone touchée.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5. Équipement de protection individuel: voir rubrique 8. Matières incompatibles: voir rubrique 10. Considérations relatives à l'élimination: voir rubrique 13.

7 Manutention et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandations

- Mesures destinées à prévenir les incendies et à empêcher la production de particules en suspension et de poussières

Utilisation d'une ventilation locale et générale. Éviter les sources d'inflammation. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. En raison du danger d'explosion éviter tout écoulement des vapeurs dans les caves, les cheminées et les fosses. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

- Indications/informations spécifiques

Les substances ou les mélanges inflammables sont susceptibles de se présenter en particulier dans des emplacements sans aération, par ex. des points bas non ventilés tels que les fosses, les conduites et les puits. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air, ils se propagent au sol et forment avec l'air un mélange explosif. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Lavez les mains après chaque utilisation. Ne pas manger, boire et fumer dans les zones de travail. Enlevez les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration. Ne conservez jamais des aliments ou des boissons à proximité de produits chimiques. Ne placez jamais des produits chimiques dans des récipients qui sont normalement utilisés pour la nourriture ou la boisson. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Gérer les risques associés

- Atmosphères explosives

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Utilisation d'une ventilation locale et générale. Tenir au frais. Protéger du rayonnement solaire.

POR-15 ENGINE ENAMEL OLDS GOLD

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2024-02-15

- Risques d'inflammabilité

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Protéger du rayonnement solaire.

- Substances ou mélanges incompatibles

Éviter tout contact avec l'eau.

- Environnements favorisant l'évaporation

Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

- Exigences en matière de ventilation

Conservez à un endroit facile d'accès toutes les substances qui émettent des vapeurs ou des gaz toxiques. Utilisation d'une ventilation locale et générale. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

- Compatibilités en matière de conditionnement

Seuls peuvent être utilisés les emballages agréés (par ex. selon le règlement sur les transports des marchandises dangereuses).

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir rubrique 16 pour une vue d'ensemble générale.

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle (limites d'exposition sur le lieu de travail)

Pays	Nom de l'agent	No CAS	Identificateur	VME [ppm]	VME [mg/m ³]	VLCT [ppm]	VLCT [mg/m ³]	VP [ppm]	VP [mg/m ³]	Mention	Source
CA	acétate de 1-méthoxy-2-propyle	108-65-6	OEL (BC)	50		75					"BC Regulation"
CA	propylene glycol monomethyl ether acetate	108-65-6	OEL (ON)	50	270						Règlement 833
CA	propylene glycol monomethyl ether acetate	108-65-6	OEL (ON-MoL)	50	270						MoL
CA	aluminium	7429-90-5	PEV/VEA		5						Regulation OHS
CA	aluminium	7429-90-5	OEL (AB)		10					dust	OHS Code
CA	aluminium	7429-90-5	OEL (AB)		5					pyro_p	OHS Code
CA	aluminium	7429-90-5	OEL (BC)		1					r	"BC Regulation"
CA	aluminium	7429-90-5	OEL (ON-MoL)		1					r	MoL

POR-15 ENGINE ENAMEL OLDS GOLD

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2024-02-15

Valeurs limites d'exposition professionnelle (limites d'exposition sur le lieu de travail)

Pays	Nom de l'agent	No CAS	Identificateur	VME [ppm]	VME [mg/m ³]	VLCT [ppm]	VLCT [mg/m ³]	VP [ppm]	VP [mg/m ³]	Mention	Source
CA	solvant stoddard	8052-41-3	OEL (AB)	100	572						OHS Code
CA	solvant stoddard	8052-41-3	OEL (ON-MoL)	100							MoL
CA	solvant stoddard	8052-41-3	PEV/VEA	100	525						Regulation OHS
CA	Stoddard solvent (mineral spirits)	8052-41-3	OEL (BC)		290		580				"BC Regulation"

Mention

dust comme poussière
 pyro_p comme poudre pyrophorique
 r fraction alvéolaire

VLCT valeur limite court terme (limite d'exposition à court terme): valeur limite au-dessus de laquelle il ne devrait pas y avoir d'exposition et qui se rapporte à une période de quinze minutes (sauf indication contraire)

VME valeur limite de moyenne d'exposition (limite d'exposition à long terme): mesuré ou calculé par rapport à une période de référence de huit heures, moyenne pondérée dans le temps (sauf indication contraire)

VP valeur plafond au-dessus de laquelle il ne devrait pas y avoir d'exposition (ceiling value)

DNEL pertinents des composants

Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Objectif de protection, voie d'exposition	Utilisé dans	Durée d'exposition
Solvant Stoddard	8052-41-3	DNEL	44 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
Solvant Stoddard	8052-41-3	DNEL	55 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	aiguë - effets systémiques
Solvant Stoddard	8052-41-3	DNEL	44 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets locaux
Solvant Stoddard	8052-41-3	DNEL	55 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	aiguë - effets locaux
Solvant Stoddard	8052-41-3	DNEL	80 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
Solvant Stoddard	8052-41-3	DNEL	30 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (industriel)	aiguë - effets systémiques
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	DNEL	275 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	DNEL	550 mg/m ³	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	aiguë - effets locaux
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	DNEL	796 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques

POR-15 ENGINE ENAMEL OLDS GOLD

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2024-02-15

PNEC pertinents des composants						
Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Organisme	Milieu de l'environnement	Durée d'exposition
Solvant Stoddard	8052-41-3	PNEC	0.14 mg/l	organismes aquatiques	eau douce	court terme (cas isolé)
Solvant Stoddard	8052-41-3	PNEC	0.35 mg/l	organismes aquatiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
Solvant Stoddard	8052-41-3	PNEC	1.14 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
Solvant Stoddard	8052-41-3	PNEC	0.14 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	PNEC	0.635 mg/l	organismes aquatiques	eau douce	court terme (cas isolé)
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	PNEC	0.064 mg/l	organismes aquatiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	PNEC	100 mg/l	organismes aquatiques	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	PNEC	3.29 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	PNEC	0.329 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	PNEC	0.29 mg/kg	organismes terrestres	sol	court terme (cas isolé)

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Ventilation générale.

Mesures de protection individuelle (équipement de protection individuelle)

Protection des yeux/du visage

Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Protection de la peau

- Protection des mains

Porter des gants appropriés. Un gant de protection contre les substances chimiques selon la norme EN 374 est approprié. Avant usage vérifier l'étanchéité/l'imperméabilité. En cas de réutilisation des gants, bien nettoyer avant de les enlever puis bien aérer. Pour un usage spécial il est recommandé de vérifier la résistance des gants de protection indiqué plus haut contre les produits chimiques avec le fournisseur de ces gants.

- Mesures de protection diverse

Faire des périodes de récupération pour la régénération de la peau. Une protection de la peau (crèmes barrières/pommes) est recommandée. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

POR-15 ENGINE ENAMEL OLDS GOLD

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2024-02-15

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide
Couleur	non déterminé
Odeur	caractéristique
Point de fusion/point de congélation	non déterminé
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	≥ -20 °C à 101.3 kPa
Inflammabilité	liquide inflammable selon les critères du SGH mélange lequel au contact de l'eau dégage des gaz inflammables (selon les critères du SGH)
Limites inférieure et supérieure d'explosion	1.4 % vol - 7.6 % vol
Point d'éclair	43.4 °C
Température d'auto-inflammabilité	232 °C (température d'inflammation spontanée des liquides et des gaz)
Température de décomposition	non pertinent
(valeur de) pH	non déterminé
Viscosité cinématique	non déterminé
Solubilité(s)	non déterminé

Coefficient de partage

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	cette information n'est pas disponible
---	--

Pression de vapeur	≤ 240 kPa à 37.8 °C
--------------------	--------------------------

POR-15 ENGINE ENAMEL OLDS GOLD

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2024-02-15

Densité et/ou densité relative

Densité	non déterminé
Densité de vapeur relative	des informations sur cette propriété ne sont pas disponibles

Caractéristiques des particules	non pertinent (liquide)
---------------------------------	-------------------------

9.2 VOC Content g/L 237

Informations concernant les classes de danger physique	il n'y a aucune information additionnelle
Autres caractéristiques de sécurité	il n'y a aucune information additionnelle

10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Concernant l'incompatibilité: voir en bas "Conditions à éviter" et " Matières incompatibles". Le mélange contient une (des) substance(s) réactives. Risque d'allumage. Hydroréactivité.

En cas de chauffage:

Risque d'allumage

10.2 Stabilité chimique

Voir en bas "Conditions à éviter".

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Matière réagit vivement au contact de l'eau et dégage des gaz inflammables.

10.4 Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Indications comment éviter des incendies et des explosions

Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

10.5 Matières incompatibles

Eau, Comburants

Rejet de matières inflammables avec:

Eau

10.6 Produits de décomposition dangereux

Les produits de décomposition dangereux que l'on peut raisonnablement prévoir à la suite de l'utilisation, du stockage, du déversement et de l'échauffement, ne sont pas connus. Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5.

POR-15 ENGINE ENAMEL OLDS GOLD

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2024-02-15

11 Données toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Il n'existe pas de données d'essai sur le mélange comme tel.

Procédure de classification

La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

Classification selon SGH

Toxicité aiguë

Nocif par inhalation.

- Estimation de la toxicité aiguë (ETA)

Inhalation: vapeur >17.14 mg/l/4h

Estimation de la toxicité aiguë (ETA) de composants

Nom de la substance	No CAS	Voie d'exposition	ETA
Solvant Stoddard	8052-41-3	inhalation: vapeur	>5.5 mg/l/4h
poudre (pyrophorique) d'aluminium	7429-90-5	inhalation: poussières/ brouillard	>0.888 mg/l/4h
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	inhalation: vapeur	>5.28 mg/l/4h

Corrosion/irritation cutanée

N'est pas classé comme corrosif ou irritant pour la peau.

Lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux

N'est pas classé comme causant des lésions graves aux yeux ou comme irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas classé comme sensibilisant respiratoire ou sensibilisant cutané.

Mutagénicité sur cellules germinales

Peut induire des anomalies génétiques.

Cancérogénicité

Peut provoquer le cancer.

Toxicité pour la reproduction

N'est pas classé comme toxique pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition unique).

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger en cas d'aspiration

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

POR-15 ENGINE ENAMEL OLDS GOLD

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2024-02-15

12 Données écologiques

12.1 Toxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité aquatique (aiguë) des composants					
Nom de la substance	No CAS	Effet	Valeur	Espèce	Durée d'exposition
Solvant Stoddard	8052-41-3	LC50	0.18 mg/l	poisson	96 h
Solvant Stoddard	8052-41-3	LL50	41.4 mg/l	poisson	96 h
Solvant Stoddard	8052-41-3	EL50	2.5 mg/l	algue	96 h
Solvant Stoddard	8052-41-3	EC50	0.58 mg/l	algue	96 h
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	LL50	8.2 mg/l	poisson	96 h
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	EL50	4.5 mg/l	invertébrés aquatiques	48 h
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	LC50	180 mg/l	poisson	96 h
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	EC50	>500 mg/l	invertébrés aquatiques	48 h
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	ErC50	>1,000 mg/l	algue	96 h
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	64742-95-6	LL50	8.2 mg/l	poisson	96 h
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	64742-95-6	EL50	4.5 mg/l	invertébrés aquatiques	48 h
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	LL50	5 mg/l	poisson	96 h
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	EL50	1.4 mg/l	invertébrés aquatiques	48 h

Toxicité aquatique (chronique) des composants					
Nom de la substance	No CAS	Effet	Valeur	Espèce	Durée d'exposition
Solvant Stoddard	8052-41-3	EL50	1.19 mg/l	invertébrés aquatiques	21 d
Solvant Stoddard	8052-41-3	EC50	0.33 mg/l	invertébrés aquatiques	21 d
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	EL50	10 mg/l	poisson	21 d
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	EC50	15.41 mg/l	micro-organismes	40 h

POR-15 ENGINE ENAMEL OLDS GOLD

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2024-02-15

Toxicité aquatique (chronique) des composants					
Nom de la substance	No CAS	Effet	Valeur	Espèce	Durée d'exposition
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	LC50	63.5 mg/l	poisson	14 d
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	108-65-6	EC50	>100 mg/l	invertébrés aquatiques	21 d
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	64742-95-6	EL50	10 mg/l	poisson	21 d
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	64742-95-6	EC50	15.41 mg/l	micro-organismes	40 h
Distillats légers (pétrole), hydrotraités	64742-47-8	EL50	0.89 mg/l	invertébrés aquatiques	21 d

12.2 Persistance et dégradabilité

Des données ne sont pas disponibles.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Des données ne sont pas disponibles.

12.4 Mobilité dans le sol

Des données ne sont pas disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément aux résultats de son évaluation, cette substance n'est pas une substance PBT ou vPvB. Ne contient pas une substance PBT/vPvB à une concentration de $\geq 0,1\%$.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas un perturbateur endocrinien (ED) à une concentration de $\geq 0,1\%$.

12.7 Autres effets néfastes

Des données ne sont pas disponibles.

13 Données sur l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Informations pertinentes pour le traitement des déchets

Récupération ou régénération des solvants.

Informations pertinentes pour l'évacuation des eaux usées

Ne pas jeter les résidus à l'égout. Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Traitement des déchets des conteneurs/emballages

Seuls peuvent être utilisés les emballages agréés (par ex. selon le règlement sur les transports des marchandises dangereuses). Des emballages complètement vides peuvent être recyclés. Manipuler des emballages contaminés de la même manière que la substance.



Fiche de Données de Sécurité

selon SGH des Nations unies, annexe 4

POR-15 ENGINE ENAMEL OLDS GOLD

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2024-02-15

Remarques

Veuillez bien noter toute disposition nationale ou régionale pertinente. Les déchets sont à trier selon les catégories qui peuvent être traitées séparément dans les installations locales ou nationales de gestion des déchets.

14 Informations relatives au transport

- 14.1 Numéro ONU** pas attribué
- 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU** pas attribué
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport** aucune
- 14.4 Groupe d'emballage** pas attribué
- 14.5 Dangers pour l'environnement** pas attribué
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**
Il n'y a aucune information additionnelle.
- 14.7 Transport en vrac conformément aux instruments de l'OMI**
Le transport en vrac de cargaisons n'est pas prévu.

Informations pour chacun des règlements types des Nations unies

Informations relatives au transport - Réglementations nationales - Informations supplémentaires (UN RTDG)

pas attribué

Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) - Informations supplémentaires

pas attribué

Organisation de l'aviation civile internationale (OACI-IATA/DGR) - Informations supplémentaires

pas attribué

15 Informations sur la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- Réglementations nationales (États-Unis)**
- Superfund Amendment and Reauthorization Act (SARA TITLE III)**
- The List of Extremely Hazardous Substances and Their Threshold Planning Quantities (EPCRA Section 302, 304)
aucun des composants n'est énuméré
 - Specific Toxic Chemical Listings (EPCRA Section 313)

Toxics Release Inventory

Nom de la substance	No CAS	Remarques	Effective date
poudre (pyrophorique) d'aluminium	7429-90-5	fume or dust	1986-12-31



Fiche de Données de Sécurité

selon SGH des Nations unies, annexe 4

POR-15 ENGINE ENAMEL OLDS GOLD

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2024-02-15

Clean Air Act

aucun des composants n'est énuméré

Right to Know Hazardous Substance List

- Cleaning Product Right to Know Act Substance List (CA-RTK)

Nom de la substance	No CAS	Functionality	Authoritative Lists
Solvant Stoddard	8052-41-3		ATSDR Neurotoxicants EC Annex VI CMRs - Cat. 1B
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9		Canada PBiTs EC Annex VI CMRs - Cat. 1B
poudre (pyrophorique) d'aluminium	7429-90-5		ATSDR Neurotoxicants CA MCLs CWA 303(d)
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	64742-95-6		EC Annex VI CMRs - Cat. 1B

- Toxic or Hazardous Substance List (MA-TURA)

Nom de la substance	No CAS	DEP CODE	PBT / HHS / LHS	PBT / HHS Threshold	De Minimis Concentration Threshold
poudre (pyrophorique) d'aluminium	7429-90-5				1.0 %

- Hazardous Substances List (MN-ERTK)

Nom de la substance	No CAS	Références	Remarques
Naphta lourd (pétrole), hydrotraité	64742-48-9	A, O	
poudre (pyrophorique) d'aluminium	7429-90-5	A	
poudre (pyrophorique) d'aluminium	7429-90-5	A	fume
poudre (pyrophorique) d'aluminium	7429-90-5	A	dust
Solvant Stoddard	8052-41-3	A, N, O	

Légende

- A American Conference of Governmental Industrial Hygienists (ACGIH), "Threshold Limit Values for Chemical Substances and Physical Agents and Biological Exposure Indices for 1992-93", available from ACGIH
- dust If the substance poses an airborne particulate exposure hazard, the substance is followed by the word "dust."
- fume Small solid particles formed by the condensation of vapors of solid materials.
- N National Institute for Occupational Safety and Health (NIOSH), "Recommendations for Occupational Safety and Health Standards," August 1988, available from NIOSH, Publications Dissemination Office, Division of Standards Development and Technology Transfer
- O Occupational Safety and Health Administration (OSHA), Safety and Health Standards, Code of Federal Regulations, title 29, part 1910, subpart Z, "Toxic and Hazardous Substances, 1990." General information: Minnesota Department of Labor and Industry, Occupational Safety and Health Division

- Hazardous Substance List (NJ-RTK)



Fiche de Données de Sécurité

selon SGH des Nations unies, annexe 4

POR-15 ENGINE ENAMEL OLDS GOLD

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2024-02-15

Nom de la substance	No CAS	Remarques	Classifications
poudre (pyrophorique) d'aluminium	7429-90-5		F3 R1
Solvant Stoddard	8052-41-3		F2

Légende

F2 Flammable - Second Degree
F3 Flammable - Third Degree
R1 Reactive - First Degree

- Hazardous Substance List (Chapter 323) (PA-RTK)

Nom selon l'inventaire	No CAS	Classification
ALUMINUM	7429-90-5	E
STODDARD SOLVENT	8052-41-3	

Légende

E Environmental hazard

- Hazardous Substance List (RI-RTK)

Nom de la substance	No CAS	Références
poudre (pyrophorique) d'aluminium	7429-90-5	T, F
Solvant Stoddard	8052-41-3	T

Légende

F Flammability (NFPA®)
T Toxicité (ACGIH®)

Orientations disponibles spécifiques au niveau de l'industrie ou du secteur

NPCA-HMIS® III

Hazardous Materials Identification System (système d'identification des matières dangereuses). American Coatings Association (association américaine des fabricants de revêtements).

Catégorie	Évaluation	Description
Chronic	*	chronic (long-term) health effects may result from repeated overexposure
Health	1	irritation or minor reversible injury possible
Flammability	2	material that must be moderately heated or exposed to relatively high ambient temperatures before ignition can occur
Physical hazard	2	materials that are unstable and may undergo violent chemical changes at normal temperature and pressure with low risk for explosion. Materials may react violently with water or form peroxides upon exposure to air
Personal protection	-	

NFPA® 704

Système normalisé d'identification des dangers présentés par des substances en vue des interventions d'urgence.

POR-15 ENGINE ENAMEL OLDS GOLD

Numéro de la version: 1.0

Date d'établissement: 2024-02-15

Catégorie	Degré de danger	Description
Flammability	2	material that must be moderately heated or exposed to relatively high ambient temperatures before ignition can occur
Health	0	material that, under emergency conditions, would offer no hazard beyond that of ordinary combustible material
Instability	2	material that readily undergoes violent chemical change at elevated temperatures and pressures
Special hazard	W	material that can form potentially explosive mixtures with water

Réglementations nationales (Canada)

Liste intérieure des substances (LIS)/Liste extérieure des substances (LES)

Tous les composants sont énumérés ou exemptés de la liste.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Des évaluations de la sécurité chimique pour cette substance dans ce mélange n'ont pas été effectuées.

16 Autres informations

Principales références bibliographiques et sources de données

Règlement sur les produits dangereux (RPD)

SOR/2022-272: Règlement modifiant le Règlement sur les produits dangereux (SGH, septième édition révisée)

Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses. Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG). Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien).

Procédure de classification

Propriétés physiques et chimiques: La classification est fondée sur un mélange testé.

Dangers pour la santé, Dangers pour l'environnement: La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

Clause de non-responsabilité

Ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Cette FDS a été élaborée exclusivement pour ce produit et est exclusivement destinée à ce produit.